



Avril 2016

CAPSULE DE RECHERCHE

Titre :

Perception des employeurs quant aux stagiaires en formation professionnelle en contexte de diversité.

Mots clés

Formation professionnelle, superviseur de stage, insertion des élèves, immigrant, recherche d'emploi.

Résumé de la recherche

Cette étude exploratoire, menée à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), porte sur la problématique liée à l'insertion des élèves issus de l'immigration en formation professionnelle dans les milieux de stage.

Le présent projet de recherche¹ donne suite à une demande du Service de la formation professionnelle dans le cadre des travaux du Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité (CIPCD) de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Il s'inscrit en continuité avec le travail de recherche, « *Formation professionnelle des jeunes et des adultes issus de*

l'immigration : état de la situation et étude exploratoire », réalisé par Mariola Misiorowska (2014) dans le même contexte.

Ce dernier démontrait, entre autres, que malgré un effort soutenu de la part de différents acteurs de la CSMB (personnel enseignant et professionnels non enseignant) pour favoriser l'intégration des élèves dans un milieu de travail, un problème d'intégration persiste. Il est important de mentionner que le stage est un enjeu important pour tous les élèves en formation professionnelle, mais celui-ci revêt des enjeux spécifiques pour les élèves immigrants. Il leur permet, d'une part, d'obtenir le diplôme d'études professionnelles (DEP) et d'autre part, d'acquérir une première expérience sur

¹ Projet de recherche qui s'inscrit dans un projet supervisé à la M. Sc. des HEC sous la direction de Sébastien Arcand, professeur agrégé aux HEC.

le marché du travail québécois pertinent à leur DEP. À cet effet, le présent rapport rend compte de la perspective de neuf superviseurs de stagiaires en milieu de stage. L'analyse de cette perspective vise, notamment, à identifier les possibles améliorations à mettre en place par la CSMB, afin de faciliter l'intégration des élèves issus de l'immigration.

Pour ce faire, une étude qualitative a été menée à partir d'entrevues individuelles auprès de neuf superviseurs de stage de différentes entreprises. Ces superviseurs sont en contact avec un des centres de formation professionnelle et, de par leur rôle, s'avèrent être les acteurs les plus proches des stagiaires. Dans le cadre d'entrevues, ils nous ont dévoilé leurs expériences avec des stagiaires issus de l'immigration ayant étudié dans un des quatre programmes retenus pour cette étude : 1) Mécanique de Machines Fixes (MMF); 2) Secrétariat et Comptabilité (S/C) (jumelés pour les fins de la recherche); et 3) Soutien informatique (SI). À noter que la sélection de ces programmes a été motivée, entre autres, par la forte présence d'élèves issus de l'immigration.

Contexte

En 2015, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec (MIDI) s'est dit prêt à accueillir entre 48 500 et 51 500 nouveaux immigrants, consolidant ainsi la position du Québec en tant que destination faisant partie des régions accueillant le plus d'immigrants dans le monde. De ce

chiffre, 65% sont issus de l'immigration économique.

Certains de ces immigrants considèrent les programmes de la formation professionnelle offerts par la CSMB comme étant des options intéressantes les menant à leur future carrière. D'autres, ayant accompli leur formation générale ou ayant exercé leur métier dans un autre pays que le Québec, s'attendent à être accueillis dans le même secteur d'activités qu'ils occupaient auparavant. Cela n'est pourtant pas toujours le cas : une certaine partie de ces nouveaux arrivants constatent que leur(s) diplôme(s) et leur(s) expérience(s) de travail ne sont pas reconnus par les employeurs québécois (Boudarbat, 2011).

Les immigrants se trouvant dans cette situation de déqualification doivent alors réfléchir à une reconversion. Ils pourront soit se trouver un emploi qui ne demande pas de qualification particulière, soit poursuivre des études dans le pays d'accueil ou accéder à des formations les conduisant à l'exercice d'une nouvelle profession. Les deux dernières options leur permettront d'acquérir une expérience « québécoise » facilitant leur insertion professionnelle (Renaud et Cayn 2006). C'est dans ce contexte que les programmes de formation professionnelle offerts par la CSMB vont potentiellement pouvoir les aider.

Méthodologie

Dans le cadre de la recherche, des entrevues semi-directives ont été

réalisées avec neuf superviseurs de stage en entreprise. L'enregistrement audio des entrevues a été retranscrit intégralement afin de faciliter l'extraction des données. Grâce à l'analyse des verbatims, les données ont été rassemblées, puis regroupées en deux blocs englobant l'ensemble des informations recueillies selon cinq parties distinctes et complémentaires. Le premier bloc permet de rendre compte de la réalité entre le moment où le centre de FP entre en contact avec l'entreprise pour la première fois et le moment où le stagiaire quitte l'entreprise à la fin de son stage. Il est divisé en trois parties qui traitent ; I) du superviseur ; II) de l'entreprise et ; III) des stagiaires. Le second bloc donne la parole aux superviseurs de stage. Il réunit les deux dernières parties suivantes : IV) les plaintes et les critiques formulées par les superviseurs de stage et ; V) les améliorations qui leur semblent nécessaires ou intéressantes et dont l'objectif est d'offrir au principal intéressé la meilleure expérience de stage possible.

Faits saillants de l'analyse

Notre recherche témoigne du rôle joué par les entreprises et les superviseurs de stage dans l'apprentissage de l'élève stagiaire. En effet, celui-ci peut acquérir une expérience concrète d'un milieu professionnel en lien avec son programme de formation et ainsi le préparer à son insertion au marché de l'emploi québécois. En outre, elle permet de recueillir les avis des superviseurs de stage quant à l'entente existante entre une entreprise et un centre de FP de la CSMB.

Bloc I

Le premier bloc reflète la vision et les caractéristiques des superviseurs (I le superviseur), l'approche, les pratiques et la vision des entreprises (II l'entreprise), et la place du stagiaire dans l'entreprise (III Les stagiaires).

Critères concernant le superviseur

Le superviseur joue un rôle majeur dans l'apprentissage de l'élève stagiaire. Il lui incombe la responsabilité de le former et de lui apprendre les rouages du métier. De par leur expérience plus ou moins grande en tant que superviseur de stage, ils sont à même d'exercer ce rôle. Plus spécifiquement, les entrevues révèlent que :

- La majorité des superviseurs de stage (5 sur 9) ont une connaissance de ce que transmet le centre de FP aux élèves qu'ils reçoivent. Ils sont ainsi à même de comprendre le besoin du stagiaire et de l'accompagner adéquatement.
- De façon générale, les superviseurs prennent le temps de questionner l'élève au début de son stage afin de situer ses connaissances techniques. De cette manière, ils vont attribuer au stagiaire des tâches appropriées à son niveau dans le but de favoriser son apprentissage.
- Aucun des superviseurs de stages ne se dit réticent à accueillir un élève issu de l'immigration ou d'une culture différente de la leur. Ils se disent tous prêts à accueillir des stagiaires de toutes origines confondues et ne pas faire de

différence entre eux.

Critères concernant l'entreprise

L'entreprise est le lieu de connaissance pratique pour l'élève stagiaire. En accueillant des stagiaires, elle lui offre une opportunité de se familiariser avec le milieu du travail. Elle est aussi un contact précieux pour les centres de FP en faisant appel à leurs élèves respectifs sur une base régulière. Les données de cette recherche font ressortir les éléments suivants :

- Avant d'accueillir le stagiaire, quatre des neuf entreprises prennent le temps de contacter ce dernier dans le but de l'informer sur ce qu'on attend de lui et sur les tâches qu'il aura à effectuer. Cette pratique leur permet, entre autres, d'éviter le possible abandon de l'élève stagiaire.
- L'entente de stage peut être interrompue soit en raison d'une période creuse, soit à cause d'un manque de communication entre la CSMB et l'entreprise. L'entente peut de nouveau être active, soit par la reprise du lien entre l'entreprise et le CFP, soit par la fin de la période creuse.
- La présence du personnel enseignant est requise en début de stage par huit des neuf superviseurs afin d'assurer le bon déroulement du stage ainsi que d'accompagner au mieux l'élève stagiaire.
- De façon générale, les entreprises apprécient la collaboration, « gagnant-gagnant », avec les centres de FP. Cela permet à l'entreprise

d'accueillir une main-d'œuvre supplémentaire et utile tout en permettant aux centres de FP de placer un de leurs élèves dans le marché du travail.

- Des neuf entreprises rencontrées, quatre jugent qu'il est primordial d'ajouter certains critères d'évaluation à la liste qui leur est proposée. Cela permet de rendre une critique juste et constructive afin que le stagiaire puisse être conscient du travail qu'il a réalisé et des éléments qui doivent être améliorés.
- De manière générale, le problème récurrent que les entreprises imputent aux stagiaires issus de l'immigration s'explique par des difficultés de communication. La maîtrise du français peut, dans certains cas, être un frein à l'apprentissage de l'élève stagiaire. En ce qui a trait aux autres problèmes pouvant surgir durant le stage, on privilégie le dialogue avec l'élève stagiaire, pour tenter de le résoudre, avant de faire appel au personnel enseignant. Dans le cas où le problème persiste, il a semblé difficile pour l'entreprise de mettre un terme au stage.
- L'embauche du stagiaire est très rare. Cela s'explique, soit par une procédure complexe qui empêche le stagiaire de postuler à un emploi, soit par le fait que l'entreprise n'a pas besoin de nouveaux employés ou encore qu'elle ne recherche que des candidats ayant de l'expérience.

Critères concernant le stagiaire

Étant l'acteur principal de son stage, l'élève stagiaire a un rôle déterminant dans le bon déroulement de son stage. Les données de cette recherche font ressortir les points suivants :

- La majorité du temps, pour les 2/3 des superviseurs de stage, l'élève obtient son stage par l'entremise du personnel enseignant de son centre de FP. Les cas où l'élève fait lui-même ses démarches sont beaucoup plus rares.
- Afin de favoriser son intégration dans le milieu de stage, il est souhaitable que l'élève stagiaire sache s'exprimer et communiquer de manière appropriée, poser des questions, être proactif, travailler en équipe et être autonome.
- L'élève stagiaire est le seul responsable de son stage. Il est informé des tâches ou des activités à accomplir pour réussir son projet. Cela relève de sa responsabilité de valider chacune des étapes demandées.

Bloc II

Le second bloc donne la parole aux superviseurs de stage ayant pour objectif d'offrir au principal intéressé la meilleure expérience de stage possible. On y présente les critiques (IV les plaintes et critiques formulées par les superviseurs de stage) ainsi que les améliorations proposées par les superviseurs (V les améliorations nécessaires ou intéressantes).

Plaintes et critiques formulées par les superviseurs de stage

Les plaintes et les critiques relevées dans cette étude nous ont permis de pointer ce qui pouvait être amélioré dans l'entente entre les entreprises et les centres de FP. Elles ont également contribué à définir des pistes d'amélioration. Les données recueillies nous permettent de signaler certains éléments pouvant poser problème pour une majorité des superviseurs de stage. Ces éléments se lisent comme suit :

- Les critères d'évaluation demandés dans le rapport de stage ne seraient pas assez efficaces. En les modifiant, les superviseurs de stages pourraient faire ressortir le plus fidèlement possible la qualité du travail réalisé par le stagiaire dans le but de l'aider à s'améliorer.
- La difficulté pour un superviseur de stage de mettre un terme au stage de l'élève a été signalée dans le cas où le stagiaire ne démontre aucun intérêt et ne manifeste pas de volonté à accomplir les tâches demandées. Le stagiaire peut alors être un poids au superviseur de stage.
- Des critiques ont été formulées quant à certaines cultures qui semblent poser plus de problèmes que d'autres. Les stagiaires issus de ces cultures éprouveraient plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail.

Les améliorations nécessaires ou intéressantes

Les superviseurs de stages ont pu s'exprimer sur ce qui devrait être mis en place pour améliorer la relation entre les entreprises et les centres de FP. Les données de cette recherche permettent de dégager certaines améliorations :

- Il serait nécessaire de fournir le plan de travail du stagiaire aux superviseurs de stage pour les informer de ce que le centre de FP attend de l'élève stagiaire afin de mieux l'encadrer.
- Il serait pertinent de mettre en place un cours de communication en milieu professionnel québécois afin d'expliquer les mœurs et coutumes en organisation.
- Il serait intéressant de fournir aux superviseurs de stages une fiche descriptive de l'élève stagiaire avant le début du stage. Celle-ci pourrait contenir, entre autres, le parcours scolaire de l'élève avec les cours qu'il a suivis et réussis.

- Il serait pertinent que les superviseurs de stage créent un fichier répertoriant l'ensemble des stagiaires ayant travaillé pour l'entreprise. De cette manière, le superviseur serait en mesure de recommander l'élève si une entreprise venait à demander un avis professionnel.

Recommandations

Les données de ce rapport révèlent les méthodes actuelles de fonctionnement entre les différents acteurs que sont ; la CSMB (Service de la formation professionnelle), les centres de FP, les entreprises et leurs superviseurs de stage, et les stagiaires. Elles nous permettent de repérer certaines pratiques pouvant améliorer l'encadrement et la formation des stagiaires issus de l'immigration. En tenant compte des besoins de chacun et de leur réalité, nous avons ainsi formulé plusieurs recommandations qui pourraient être prises en compte par les différentes parties prenantes.

Recommandations	
I) Service de la formation professionnelle et centres de FP	a) Formation sur la communication en milieu professionnel québécois pour les élèves (mœurs et coutumes). b) Révision du contrat de stage, incluant la révision et l'ajout de critères d'évaluation.
II) Centres de formation professionnelle	a) Création d'une fiche descriptive de l'élève stagiaire. b) Transmission du plan de travail du stagiaire. c) Présence du personnel enseignant responsable au cours de la première semaine de stage.
III) Superviseur de stage en entreprise	a) Rencontre informelle réunissant l'élève stagiaire et le superviseur de stage avant toute signature d'entente de stage. b) Ficher les stagiaires et rédiger une lettre de recommandation.

Conclusion

Ce projet de recherche vient enrichir le portrait dressé par l'étude de Misiorowska (2014) contenant peu de données sur la perception d'employeurs accueillant des élèves stagiaires en formation professionnelle. Il permet de jeter des bases de réflexion quant aux problèmes ayant été préalablement perçus par le Service de la FP de la CSMB. Cette recherche de type qualitatif avait donc pour objectif d'explorer cet aspect et de créer un continuum avec l'étude de Misiorowska (2014). Les pistes d'amélioration présentées précédemment peuvent être un apport dans la mesure où elles pourront servir à la réflexion et à la légitimité des actions à venir par le Service de la formation professionnelle de la CSMB et les Centres de la FP.

Toutefois, au lieu de valider la difficulté pour un élève de la CSMB, issu de l'immigration, de trouver un stage en entreprise, nous avons au contraire observé neuf entreprises et superviseurs de stage ouverts à accueillir des stagiaires de toutes origines confondues. Les résultats obtenus détonnent de ce fait avec ceux de Misiorowska (2014). Par ailleurs, les recommandations les plus importantes ressorties de ce présent rapport traitent de la qualité du lien établi entre les Centres de la FP de la CSMB et les entreprises, ainsi que des outils mis à la disposition du superviseur de stage. Cela pose toute la question du rôle de l'enseignant et plus largement de celui du Service de la formation professionnelle de la CSMB et de ces six centres de formation professionnelle dans l'encadrement des élèves en stage.

PROJET

Titre

Perception des employeurs quant aux stagiaires en formation professionnelle en contexte de diversité

Membres de l'équipe

Hautes Études Commerciales (HEC-Montréal)

Benjamin Combeaud, stagiaire post maîtrise.

Sébastien Arcand, directeur de recherche et professeur agrégé, HEC Montréal

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys :

- Service de la Formation professionnelle et diversifiée

Sylvie Chartrand, directrice

Ghyslaine Marcotte, conseillère pédagogique

- Centre d'intervention pédagogique en contexte de diversité

Geneviève Audet, chargée de projets

Organisme subventionnaire

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Références

Combeaud, B (2016). « *Perception des employeurs quant aux stagiaires en formation professionnelle en contexte de diversité.* » Rapport de recherche sous la direction de Arcand, S., Audet, G., Marcotte, G. et Chartrand, S., Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Synthèse réalisée par :

Benjamin Combeaud

Stagiaire post maîtrise

HEC-Montréal